Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST DENIS DE LA REUNION - 9741 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - B2024/004973 - 2001 B 00373 - 434 916 482 - JCH CONSEIL & AUDIT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 834	3 834		2 554	2 554-	100.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	34 170		34 170	34 170		
	Constructions	588 176	261 882	326 295	343 436	17 141-	4.99-
	Installations techniques, matériel et outillage	8 077	3 485	4 592	5 082	490-	9.64-
	Autres immobilisations corporelles	157 631	91 914	65 716	81 099	15 383-	18.97-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	213 535	4 000	209 535	213 585	4 050-	1.90-
	Créances rattachées à des participations	133 191	126 531	6 660	126 000	119 340-	94.71-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 138 614	491 646	646 967	805 926	158 958-	19.72-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 388		4 388	989	3 399	343.69
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	465 000	82 125	382 875	729 993	347 118-	47.55-
	Autres créances	1 193 544	325 372	868 172	475 409	392 762	82.62
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	11 505		11 505	1 351	10 155	751.81
	Disponibilités	71		71	25 941	25 870-	99.72-
	Charges constatées d'avance (3)	2 246		2 246	821	1 424	173.42
	Total III	1 676 754	407 496	1 269 257	1 234 505	34 752	2.82
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 815 367	899 143	1 916 225	2 040 430	124 206-	6.09-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 133 191
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000)	8 000	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	792 291	642 498	149 793	23.31
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 304	149 793	148 489-	99.13-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	802 395	801 091	1 304	0.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	358 000	358 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	358 000	358 000		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	214 399	318 659	104 259-	32.72-
	Concours bancaires courants	1 447	22 613	21 166-	93.60-
	Emprunts et dettes financières diverses	54 687	74 982	20 295-	27.07-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 421	770	651	84.52
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 347	22 018	21 329	96.87
	Dettes fiscales et sociales	78 610	76 596	2 014	2.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 200	1 200-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	361 918	364 500	2 582-	0.71-
	Total IV	755 829	881 339	125 509-	14.24-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 916 225	2 040 430	124 206-	6.09-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	643 210	716 939		

SAS JCH CONSEIL ET AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 248 RUE MARECHAL LECLERC, 97400 ST DENIS
434 916 482 RCS ST DENIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 25 juin,
A 15 heures,

Monsieur JOHNNY CHANE HOONG,
demeurant 108 RUE SAINTE MARIE APT 15, 97400 ST DENIS,

Associé Unique de la société SAS JCH CONSEIL ET AUDIT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur JOHNNY CHANE HOONG, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- Approbation des charges non déductibles fiscalement,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Rémunération du Président,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 28 758 euros.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 304 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 304 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	792 291 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	793 595 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 793 595 euros.

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2021 : Néant

Exercice clos le 31/12/2022 : Néant

QUATRIEME DÉCISION

L'appartement 15 situé au 108 RUE SAINTE MARIE 97400 SAINT DENIS est loué par M. CHANE HOONG Johnny, Associé unique et Président de SAS JCH CONSEIL, contre un loyer mensuel de 1 000 €.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver la rémunération brute qu'il a perçue au cours de l'exercice écoulé en qualité de Président, qui s'est élevée à un montant de 42 163 euros.
Par ailleurs, tous les frais de déplacement professionnels de M. CHANE HOONG Johnny liés à l'activité de la SAS JCH CONSEIL ET AUDIT sont pris en charge par la société.

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
JOHNNY CHANE HOONG